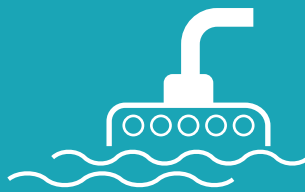


Assainissement des eaux usées

Historiquement, le SILA a pour mission de garantir un assainissement du bassin annécien protecteur de l'environnement et de la santé publique. Au fil des années, cette compétence s'est étendue à d'autres bassins versants de la région et assure un service de qualité aux usagers.

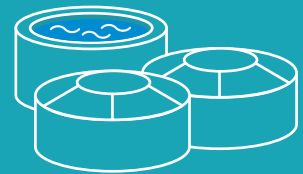
Pour mener à bien cette mission, le SILA peut compter sur une infrastructure très développée avec :

1296 Km de collecteurs



98 stations de pompage

12 usines de dépollution



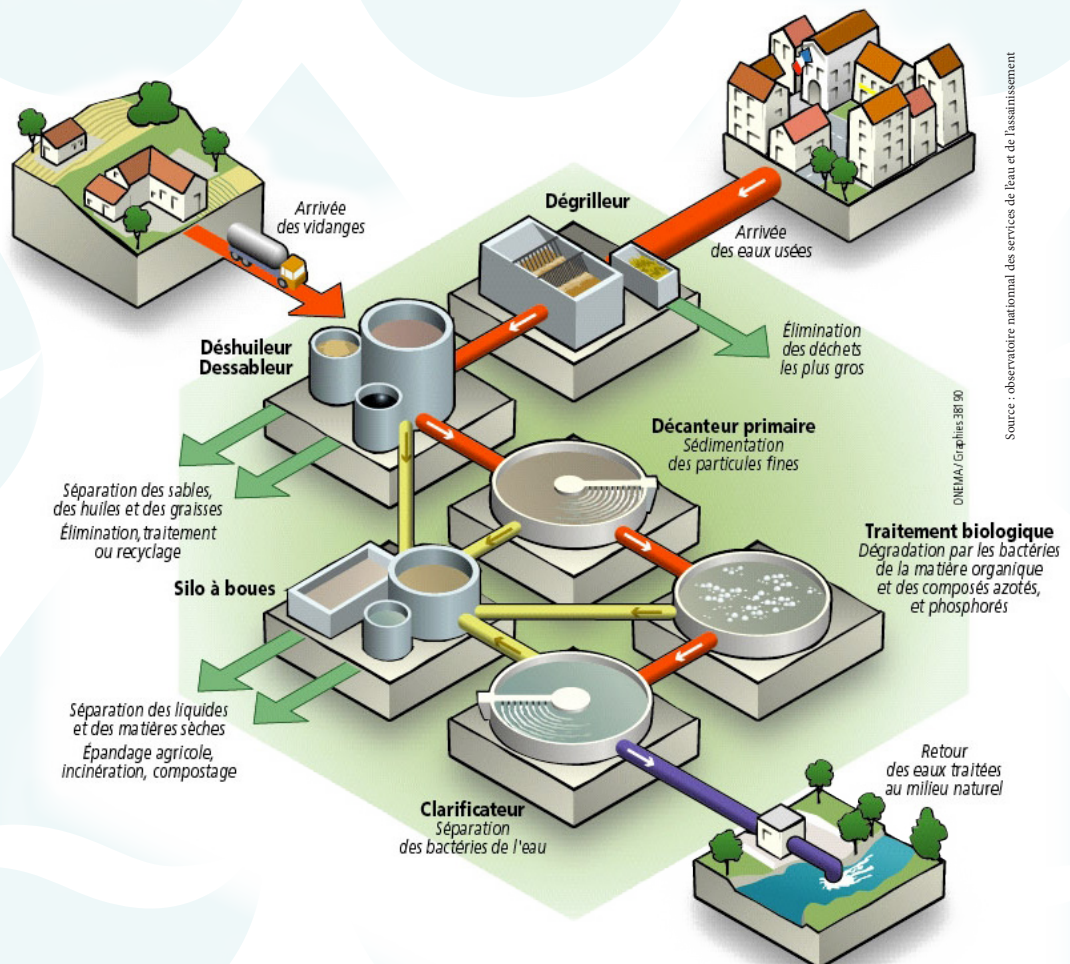
Fonctionnement d'une usine de dépollution (UDEP) ↴

Que votre assainissement soit collectif ou non collectif*, les eaux usées doivent être traitées.

Le saviez-vous ?

Sur notre territoire, les caniveaux ne sont pas reliés aux UDEP, leurs eaux sont rejetées directement dans la nature !

Si vous voulez en savoir plus sur le traitement des eaux usées, le SILA vous propose des visites guidées de l'usine de dépollution Siloé, à Cran Gevrier / Annecy. Réservez dès maintenant sur www.sila.fr.



l'oxygène à la source

* Voir notre guide pratique dédié à l'assainissement non collectif

Retrouvez plus d'informations sur www.sila.fr

L'eau est une ressource précieuse pour les hommes mais aussi pour la nature, il est indispensable de l'économiser et la préserver au maximum. Nous sommes tous acteurs de la protection de la ressource en eau !

Le «tout-à-l'égout», une expression à bannir !

L'expression «tout-à-l'égout» n'est pas à prendre au pied de la lettre, et certains déchets ne doivent en aucun cas être jetés dans les toilettes, éviers et canalisations !

Ils dégradent les infrastructures et sont toxiques pour les agents d'entretien du réseau d'assainissement, les bactéries qui traitent l'eau dans les UDEP et l'environnement.



Les polluants (huiles) et les produits toxiques (peinture, vernis...) :

Ils nécessitent un traitement de dépollution adapté.

Apportez-les en déchetterie ou renseignez-vous sur les collectes dans votre commune.

Les médicaments :

Ils contiennent des produits chimiques qui empoisonnent l'environnement.

Pour les traiter, tournez-vous vers votre pharmacie.

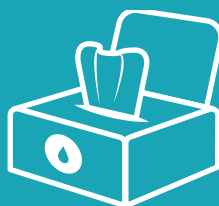


Les objets solides :

Les serviettes hygiéniques, les lingettes, les mégots, les litières... Tous ces objets ne sont pas faits pour se dégrader dans l'eau !

Ils bouchent et abîment les équipements (pompes et collecteurs) ce qui augmente le risque d'accident et donc de pollution de l'environnement.

Ils sont aussi à l'origine de mauvaises odeurs et peuvent être la cause de remontées d'eaux usées dans vos toilettes et vos canalisations.



Zoom sur : les lingettes biodégradables

Certaines marques de lingettes incitent leurs clients à les jeter dans les toilettes sous prétexte qu'elles seraient biodégradables. Ne vous laissez pas tenter !

Les infrastructures du SILA nécessitent des stations de pompage pour faire remonter les eaux usées. Les lingettes n'ont pas le temps de se biodégrader avant de les atteindre et finissent par les boucher et les abîmer.

3 éco-gestes pour préserver l'eau et votre porte-monnaie !

Se servir du cycle «éco» de sa machine et réduire le nombre de lavages en remplissant son lave-linge au maximum.

Fermer les robinets quand on se lave les mains, les dents et ne pas les ouvrir en grand pour rincer la vaisselle.

Prendre des douches courtes au lieu de bains : une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau alors qu'un bain demande 150 à 200 litres !

Nous contacter :

7, rue des terrasses
74 960 ANNECY
Tél. 04.50.66.77.77

e-mail :
sila@sila.fr

site web :
www.sila.fr

